



CONSCIENCE PHONOLOGIQUE – RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES

L'école maternelle, école du langage

[note de service n° 2019-084 du 28-5-2019 - BOEN n° 22 du 29 mai 2019](#)

Développer et entraîner la conscience phonologique

Les compétences phonologiques (capacité à manipuler les unités de parole) et la connaissance du nom des lettres sont essentielles à travailler car elles préparent l'apprentissage ultérieur du code. Leur développement doit prendre une juste place dans l'ensemble des apprentissages prévus par les programmes d'enseignement de l'école maternelle.

Comprendre le principe alphabétique de la langue suppose l'acquisition d'une nouvelle attitude, métacognitive, pour les élèves :

- Se décentrer, s'abstraire de la fonction de communication pour se centrer sur les éléments formels (éléments sonores, graphiques)
- Traiter les mots et les énoncés comme des objets
- Inventer des mots qui n'existent pas, jouer avec les mots usuels ; les décomposer, les recomposer.

Le mot

L'entraînement à la décomposition de la parole en unités sonores, stimulé par des activités ludiques, requiert une attention particulière de la part des professeurs. Il fait l'objet d'un travail méthodique depuis la petite section. Pour amener les élèves à développer ces compétences, l'enseignant les conduit à chanter, à jouer avec la voix, à vivre corporellement des comptines et des chants. En moyenne et grande sections, tout énoncé peut devenir prétexte à des jeux vocaux et des jeux de langage : on produit, on écoute, on répète, on imite, on continue une suite de mots ; on répète ou transforme des comptines, des textes courts, des mots isolés.

La syllabe orale

L'unité que les enfants parviennent le mieux à isoler phoniquement est la syllabe orale : ce groupe de sons qui se prononce en une seule émission de voix est une réalité articulatoire naturelle. *Ce repérage est possible dès la moyenne section, mais c'est en grande section que la syllabe est véritablement identifiée.*

Des tâches diverses sont proposées aux enfants : écoute, manipulation, comptage, segmentation, isolement, suppression et ajout d'unités, fusion, substitution, inversion, détection d'intrus, catégorisation, recherche d'invariant, etc.

En fin d'école maternelle, il est attendu que tous les élèves réussissent cette segmentation et reconnaissent oralement les syllabes constitutives d'un mot.

Le phonème

Quand l'enfant est sensible aux similitudes sonores, qu'il est capable de segmenter la parole en mots et les mots en syllabes, qu'il connaît les lettres et le son qu'elles produisent, on peut envisager la découverte du phonème (développer sa conscience phonémique). *L'enseignant commence par travailler sur des sons voyelles, plus aisés à percevoir que les sons-consonnes, puis propose des consonnes constrictives dont le son est bien perceptible et continu (f, v, s, z, ch, j, r, voire l dans une moindre mesure). Il organise ainsi la progressivité des activités proposées, celles portant sur la rime, par exemple, étant plus faciles que celles qui affectent le début d'un mot.*

Les élèves sont entraînés à

- répéter, repérer puis isoler un son ;
- trier des mots proposés sur le mode « j'entends, je n'entends pas » ;
- localiser et coder la place d'un phonème dans un mot (première, deuxième syllabe/début, milieu, fin de mot) ;
- comparer des mots pour trouver un phonème commun ;
- distinguer des sons proches (f/v ; s/ch ; s/z ; ch/f).

Il est attendu des enfants en fin d'école maternelle, la capacité de discriminer des syllabes, des sons-voyelles et quelques sons-consonnes (hors des consonnes occlusives comme p, b t, d, k, g, voire m, n, dans une moindre mesure, ces sons étant difficilement perceptibles).